AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

[illegible] 16 [illegible],
La [illegible] de
Un Songe
D'UNE NUIT D'ÉTÉ.
Opéra en trois actes, d'A. Thomas.

LUNDI, 20 JANVIER.
La Première Représentation de
LE PROPHETE.
On commencera à 6½ heures.

Théâtre des Variétés.

MERCREDI SOIR, 15 JANVIER,
Pour la 6me Soirée de M. H. PLACIDE,
GRAND FATHER WHITEHEAD,
Drame local.
Suivi de DEUX GRANDS DIVERTISSEMENS par Miles Hilariot, Il Vallé, MM. Mongin et Vegas.
Le tout sera terminé par la pièce bouffonne de
A NABAB FOR ONE HOUR.

Académie de Danse et de Politesse Sociale.

Rue Bourbon, No 99, entre Saint-Louis et Conti.

MONSIEUR DEVOTI informe respectueusement les familles et les chefs d'institutions, ainsi que les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, que son école est ouverte depuis le 4 courant.

M. D. démontre son art dans le style le plus parfait et le plus artistique, en suivant les méthodes des académies de France et d'Italie. En un mot il enseigne la politesse sociale, l'élégance, l'aisance dans le port, etc., d'après l'étiquette suivie dans les sociétés les plus haut placées et les plus aimables.

Toutes les danses, telles que: pas nouveaux, quadrilles, polka écossaise, mazurka, redowa, danses de fantaisie, nationales, etc. — Valses, telles que glissades, de Cellarius, espagnoles, à cinq temps, etc.

N. B.—Les parents sont invités à assister aux leçons et à juger par eux-mêmes de la bonté et brièveté de la méthode suivie par M. D.

Des cours ont lieu comme suit: pour les demoiselles et les jeunes garçons, le mercredi à 4 heures, P. M. et les samedis, à midi.

Pour les jeunes gens, les mêmes jours à 6 heures et demie P. M.

Prix: Classes, deux leçons par semaine, par mois, $6.

Les leçons particulières, dans les institutions ou à résidence dans les familles, même prix.

S'adresser à l'Académie ou à la poste.

M. D. donne deux leçons par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette. 13 déc

Ecole de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et St-Charles.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle va ouvrir son ACADEMIE DE DANSE dans la salle rue Union No. 15. Toutes les danses les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS, et toutes les deux autres semaines un bal pour les élèves de la première classe.

Prix—Pour 12 leçons données à l'école, $6; en classe privée de 4 ou 6 élèves, $1 chaque, pour 10 leçons. Pour une ou deux personnes $1 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 11 novembre. 26 oct—4m

Salle du Globe.

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude, Près du Vieux Bassin.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre, et qu'il y aura BAL MASQUE à dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des amusemens.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et aux lieux publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef réputé, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissemens. Egalement un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Cinq officiers de police désignés par le Recorder, maintiendront le bon ordre durant le bal.

Les port d'armes seront strictement défendus.
S. VIOSCA, Propriétaire.
A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct

ECOLE DE DANSE.

Mr. P. CUSSEY a l'honneur d'annoncer qu'il reouvrira ses classes de danse lundi, 4 novembre au No 6, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de la Commune. Les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telles que

Quadrilles français,	Polka et Mazurka,
Valse à deux temps,	Walse, Polka allemande
Valse à trois temps,	La Redowa,
Polka de salon,	Polka écossaise.

M. Cussey se charge d'enseigner ces danses divers en un cours de quinze leçons.

Classes particulières pour dames et messieurs chaque jour, de neuf à deux heures.

Classes d'enfans, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'au soir.

Classes pour messieurs, chaque jour, de six heures et demie jusqu'à dix heures du soir.
4 nov—6m

Changement de domicile.
J. FAIVRE,

Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 36,
entre Bienville et Douane,

Où les amateurs de *bons pianos*, trouveront des *Pianos Piccolos*, complets, déjà et avantageusement connus, ainsi que des *Pianos* [illegible] *Rosewood* qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick*, *Magnolia* et *Andalusia*.

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les *deux orgues à deux claviers*, nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il se fera un devoir (quoique d'ailleurs puissent en avoir par la suite) qui lui importe un *nouveau mécanisme* qu'on peut alors venir visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tout piano ou orgue, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos* et *à queue* d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra à bas prix, pour s'en défaire. 4 nov—

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ne seront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau salon destiné aux dames.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville, le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part aussi un grand lunch qui par lequel ils ouvriront leur salon.
13nov—a S. VIOSCA & Co.

WHITE HALL, RUE ST LOUIS No 44.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'à partir de samedi 16 novembre, un grand lunch sera servi tous les jours dans leur café restaurant, au rez-de-chaussée. Le lunch commencera à 10 heures et demie et finira à midi et demi. 13 nov—a S. VIOSCA & CO.

Vin de Champagne
Des marques: Pelican et Aigle.

LES soussignés ayant été nommés seuls agents en cette ville pour la vente des deux marques célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi bouteilles.
QUEYROUSE & LANGSDORFF,
7janv—6m Nos 13 et 15, rue St Louis.

A VENDRE à bord du navire Pyramide, venant du Havre:
20 meules Fromage Gruyère Suisse, de première qualité.
200 fromages Tête-Maure.
45 fromages pâte-grasse.
20 nov JEAN FISSE.

EN débarquement du navire Sabattis, de Bordeaux—80 barriques vin rouge de famille, 30 do vin vieux, 800 livres lentilles, première qualité, à vendre par JEAN FISSE,
20 nov encoignure Royale et St-Pierre

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
400 barriques vin rouge Queyries,
20 do do St Estèphe,
8 do do Margaux,
50 demi do vin blanc Haut Sauterne,
50 quarts de pipes cognac, 4e preuve,
10 huitièmes do do 1re do Eyquem;
104 caisses vin rouge St. Estèphe,
36 do do Margaux, bouchées à l'émeri,
6 do de 24½ bout. do do do
4 futailles fil à voile en écheveaux;
4 do do en pelotes de 18 et 20 fils,
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
27 dec 65—67, rue St Louis

FRUITS SECS—100 lots de pommes et pêches sèches, à vendre par
E. J. HART & Co.
9 janv 79, rue Tchoupitoulas.

PAPIER—3000 rames papier à lettres, à vendre par E. J. HART & Co,
9 janv 79, rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA HAVANE—46 caisses sucre prime blanc et jaune, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
7janv 34, Vieille Levée.

CONFITURES—24 boîtes contenant 12 jarres chaque de fruits de la Havane, assortis—Aussi 5 barils gelée et pâte de goyave, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
7janv 34, Vieille Levée.

RAISINS—100 barils raisins verts, de Malaga, en très bon état, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
7janv 34, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Constamment en mains, formant un assortiment des meilleures marques—Aussi, venant d'être débarqués du brick Adams Gray, quelques lots de cigares des marques réputées, Cabanas et Carvajal, Partagas et Cabargas, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 5janv

EN débarquement du navire Arcadia, venant du Havre:
100 caisses vin de champagne en demi bouteilles, première qualité, ayant droit au drawback, et à vendre par J. A. CURIEN,
28 déc 32, rue Dumaine.

BORDEAUX—20 barriques vin rouge
1 tonneau champignons secs, à vendre en débarquement de l'Oscar, de Bordeaux, par
B TALAMON,
7 jan 182 rue Royale

Marchandises pour le marché mexicain.

50 BALLES impériales: 10 balles indiennes bleues et blanches;
15 caisses linon; 10 caisses platilles fil;
10 caisses bretagne fil; 5 do union;
5 do créas fil; 20 do mousselines à raies.
En magasin et à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co,
13 jan 96, rue Gravier

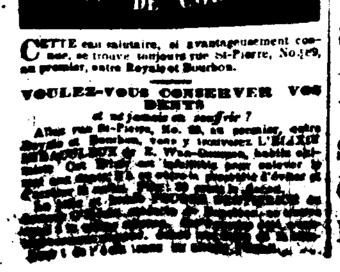

CETTE eau salutaire, si avantageusement connue, se trouve toujours rue St-Pierre, No 119, au premier, entre Royale et Bourbon.

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS

et ne jamais en souffrir?

Allez rue St-Pierre, No. 119, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR [illegible] de E. [illegible], habile chimiste. Cet Elixir est infaillible pour calmer le [illegible] [illegible]

M[illegible] [illegible], premier violon du Théâtre d'Orléans, [illegible] ouvrir ses classes de solfège [illegible] les lundi, mercredi et vendredi [illegible]
De 4½ heures [illegible] pour les demoiselles;
De 5½ heures [illegible] pour les garçons.
Les [illegible] d'après la méthode de [illegible] [illegible] piastres par mois.
[illegible] 361, rue Bourbon

Mme Trautmann,
Modiste en Robes et Chapeaux,
159 RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE Toulouse.
Etoffes pour robes et chapeaux.
Articles de modes et de fantaisie. 17 dec—a

Mme LUSSAN

PREVIENT sa clientèle ainsi que le public, qu'elle a transporté son MAGASIN DE MASQUES, RUE ROYALE, No 258. Elle a toujours en main un bel assortiment de costumes nouveaux pour dames et pour hommes, qu'elle loue pour bals de société, à des prix modérés. Elle se charge de faire les costumes sur commande tant pour enfants que pour grandes personnes. 19 dec

MODES.

EN débarquement du navire Medomack, du Havre:
30 douzaines Chapeaux pour Dames, d'une invention toute nouvelle et brevetée, à vendre par
NOEL & GUIRAUD,
14déc 103, rue Royale.

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 192, entre Conti et St. Louis.

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

PORTRAITS.

AD. RINCK, peintre, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert son atelier Place d'Armes, No 6, dans les nouvelles maisons de Mme de Pontalba.

Il reprendra comme par le passé les travaux de son art et tâchera de mériter, par de nouveaux efforts, la continuation de la bienveillance avec laquelle les habitans de la Louisiane ont toujours accueilli ses portraits.

En outre et sur la demande de plusieurs amateurs de cette ville, M. Rinck ouvrira chez lui un cours de peinture et de dessin pour les dames et les jeunes personnes qui désireraient en prendre des leçons.

Broderies, Modes, Nouveautés.

MME RINCK a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans que pendant son séjour en France, elle s'est associée à une fabrique de broderies, dont les produits élégants et de bon goût lui seront journellement envoyés.

De plus elle a fait choix, dans les meilleures maisons de Paris, de jolies nouveautés, telles que robes, chapeaux, fleurs, éventails, objets d'étrennes, etc., qu'elle offrira à des prix avantageux.

Elle espère que le soin avec lequel ses marchandises ont été achetées, sera du goût des personnes qui voudront bien la favoriser de leur visite, Place d'Armes, No 6, au premier étage, dans le salon qu'elle y ouvrira dès le samedi, 28 décembre courant. 25déc

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que Valmont Soniat Dufossat, shérif de la paroisse de Jefferson, et collecteur des taxes de cette dite paroisse, s'est adressé à moi pour la cancellation de l'obligation suivante, à savoir:

Une obligation de quarante-quatre mille six cent quatre-vingt dix-sept piastres, souscrite par lui comme principal, conjointement avec Amélia Delassize, veuve de feu Robert Avart, comme sécurité, en date du 31 décembre 1849;

En conséquence, la présente est pour donner avis à toute personne intéressée d'avoir à présenter par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la publication de la présente proclamation, les raisons pour lesquelles ledit bon ne serait pas annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de Baton Rouge, ce 20ème jour de décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 23 déc—30f

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que George Y. Bright, ex-encanteur pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi pour faire canceller le bon suivant:

Un bon de dix mille piastres, souscrit par lui, le 10 octobre 1850, comme encanteur de la paroisse et de la ville ci-dessus mentionnée, avec George Lynch, comme sécurité.

Je donne, en conséquence, avis aux personnes y intéressées, de déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à Baton Rouge, dans les quatre-vingt dix jours suivant la date du présent avis, pour quoi le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, ce jour le 14 décembre 1850, soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
17déc—30f

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été instruit d'une manière authentique qu'un meurtre a été commis vers le 1er novembre 1850 par William Foster sur la personne d'un nommé Clément Nicaise;

J'ai jugé à propos de lancer cette proclamation pour inviter les citoyens de cet Etat à aider à l'arrestation du meurtrier, afin qu'il soit traduit devant la justice du pays, et j'offre par les présentes, au nom de l'Etat de la Louisiane, une récompense de deux cents piastres pour l'arrestation et la conviction du sus-dit William Foster.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce 28 décembre de l'an de N. S. 1850 et le soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 31 déc

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART, THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

Delg-rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus jusqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 52, rue des Magasins
29 mars—1an

Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast.
26 oct— McDOWELL, MILLS & CO.

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission,
Auront constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisse.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités.
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquin, eau verte, guignolet, anisette Mallorka, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en damejeannes.
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, capres, cornichons, variantes, olives, etc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL.
30 nov

CHAMPAGNE—400 paniers marque Grape de Ducal, en quarts et pintes, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 nov 30, Vieille Levée

VINS DU RHIN—En débarquement du navire Emperor:
50 caisses Hochheim de 1846 et 50 idem de 1842; 10 caisses Chans Johannisberg de 1842, 100 caisses Hock mousseux, article supérieur, 1 octave vin Deidesheim 1846, 1 do Forst 1842, 1 do Nierenstein 1846, 1 do Erbach 1842, 1 do Hochheim 1846, et 1 do idem 1842, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
31 déc 35, rue Natchez.

VIN blanc et rouge—50 barriques bon vin rouge de famille, 110 barils vin blanc, 200 caisses St-Julien Médoc, 100 caisses Chateau-Lafitte, Latour et Gruau Larose, en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
31déc 35, rue Natchez.

FER ANGLAIS—100 tonneaux excellent fer, de dimensions assorties, à vendre à bas prix pour clôturer une consignation par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
31 déc 35, rue Natchez

FERBLAC—100 caisses à vendre en magasin par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31 déc 35, rue Natchez.

BOUCHONS—120 balles, diverses qualités et grandeurs, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31déc 35, rue Natchez

HUILE D'OLIVE—225 paniers huile superfine de Plagniol, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31déc 35, rue Natchez

CACAO de Guayaquil—51 sacs, à vendre par
B. VALLS,
16 déc 37, rue de la Commune.

BRIQUES A FEU—10,000 briques anglaises, de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par
THOS. BLOIS,
27nov 91, Magasins

CHAUX A CLARIFIER—400 barils chaux de marbre, pour clarifier le sucre, à vendre par
THOS. BLOIS,
27nov 91, Magasins

CHAUX DE THOMASTON—1 000 barils actuellement en débarquement, à vendre par
THS. BLOIS,
27nov 91, Magasins

VIN rouge—100 caisses vin rouge, St-Julien, Margaux et St-Emilion, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses, blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille-Levée.

ABSYNTHE—100 caisses, Sauvajot, Brunsson & Co., en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille-Levée.

SEL d'Epsom—10 barils, à vendre par
P. CUSACHS,
10jan Enc. Condé et St-Philippe.

CARTES A JOUER—20 caisses qualités assorties, à vendre par E. J. HART & Co,
8 jan 79, rue Tchoupitoulas.

[illegible] —300 caisses, à vendre par
E J HART & Co.
8 jan 79, rue Tchoupitoulas.

[illegible] la Municipalité No Un [illegible] [illegible] à vendre à l'encan, [illegible] pour [illegible] [illegible] les rues [illegible] [illegible] municipalité [illegible] pour un an, [illegible] aux spécifications ci-annexées. Le Conseil de la municipalité [illegible] se réservant le droit [illegible] rejeter l'adjudication faite par [illegible].
(Signé) H. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 janvier 1851.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Spécification pour le nettoiement des rues et l'entretien des rues non pavées comprises dans la partie urbaine de la municipalité No Un.

L'entrepreneur sera tenu chaque jour pendant la durée dudit contrat, de nettoyer parfaitement toutes les rigoles, ruisseaux, passages de traverse et le dessous de tous les ponts, dans toutes les rues, impasses, passages, routes, chemins publics, levées et débarcadères dans les limites de la municipalité No Un, et d'en enlever avant 10 heures A. M. toute espèce d'ordures, boue, herbes, plantes ou substances végétales, croissant dans lesdites rues, impasses, sur les chemins publics ou sur leurs bords ou sur les côtés du revêtement des rigoles, et aussi d'en enlever toutes autres substances qui pourraient empêcher la libre circulation de l'eau dans lesdites rigoles, les ruisseaux et passages, traverses et sous lesdits ponts.

Ledit entrepreneur sera tenu, chaque jour pendant la durée dudit contrat, d'enlever ou de faire enlever desdites rues, impasses, passages, routes, chemins publics, levées et débarcadères, et de tous les trottoirs, avant 9 heures du matin, les ordures, boues, gravois, engrais, substances animales ou végétales, débris de cuisine, et matières fécales de toute espèce qui peuvent s'y trouver préjudiciables à la salubrité et à la propreté de la municipalité. Et ledit entrepreneur sera aussi tenu d'enlever ou de faire enlever, chaque jour, pendant la durée de son contrat, les ordures, gravois, engrais, substances animales ou végétales, débris de cuisine, et matières fécales de toutes natures qui seraient déposés dans des caisses, barils ou paniers, baquets ou autres récipients ou qui auront été jetés dans lesdites rues, impasses, passages, routes, chemins publics, levées, débarcadères, ou sur les trottoirs, ou qui auront été jetés sur le bord du fleuve jusqu'à la ligne des eaux.

L'entrepreneur sera tenu, chaque jour, pendant la durée du dit contrat, de faire enlever tous les animaux morts ou carcasses trouvées dans les limites de la municipalité No Un, et de les déposer ou de les faire enterrer dans tels lieux que lui désignera le voyer.

L'entrepreneur sera obligé, pour que ce travail soit fait d'une manière régulière et efficace, d'employer un nombre suffisant de charrettes et de journaliers. Toutes lesdites charrettes devront être construites et tenues de manière à ne laisser échapper et ne répandre au dehors aucune des substances ou matières qui y seront déposées—chaque charrette sera pourvue d'une cloche de six pouces de diamètre, afin que le son annonce son approche aux habitans des maisons.

Toutes les charrettes et journaliers employés par le dit entrepreneur, pour les objets spécifiés ci-dessus, devront passer par toutes les rues, impasses, passages, routes, chemins publics, le long de la levée et sur les wharfs, deux fois chaque jour, le matin à 8 heures A. M. et le soir à 5 heures P. M. Et ils devront alors enlever et emporter toutes les substances et matières de tout genre qui doivent être enlevées—; et après que lesdites substances et matières auront été enlevées et emportées, chaque jour pendant la durée dudit contrat, ledit entrepreneur sera tenu et obligé de faire ouvrir les hydrants et d'en faire couler autant d'eau qu'il lui sera nécessaire, afin de laver et de nettoyer toutes les rigoles, ruisseaux, passages de traverse et le dessous de tous les ponts, dans toutes les rues, impasses, passages, routes, chemins publics, par lesquels, la Banque du Commerce a fait passer des tuyaux.

L'entrepreneur sera tenu chaque jour, pendant la durée de son contrat, de balayer, de râcler et assembler en morceaux près des rigoles, les boues et immondices, engrais et gravois qui pourront s'accumuler et obstruer lesdites rues, impasses, passages, routes et chemins publics, maintenant pavés ou qui seront pavés plus tard, et emporter et de les déposer dans les rues qui ont besoin de remblais, sous la surveillance du voyer, et le surplus sera sa propriété.

Ledit entrepreneur sera tenu de remplir de décombres, de terre du fleuve, gravois, de coquilles, toutes les fois que besoin sera, tous les trous et ornières de charrettes et de voitures, dans les rues non pavées, impasses, passages, routes et chemins publics dans les limites de la municipalité No Un, aussitôt après leur formation—Et sous la surveillance du voyer de préserver et de maintenir la pente des dites rues, impasses, passages, routes et chemins publics non pavés, avec une courbe régulière et la surface nivelée et unie de manière à faire écouler l'eau dans les rigoles et ruisseaux; et il sera en outre tenu, pendant la durée du dit contrat, de nettoyer chaque jour complètement tous les ruisseaux, rigoles et dessous des ponts non pavés, en faisant râcler la boue et les ordures, en faisant enlever et emporter tout gazon, herbes, plantes et autres substances végétales croissant dans les rigoles ou ruisseaux ou le long de leurs bords, de manière à assurer en tout temps la libre circulation des eaux dans les dits ruisseaux et rigoles et sous les dits ponts.

Le dit entrepreneur sera tenu et obligé chaque jour, pendant la durée dudit contrat, d'enlever ou de faire enlever aux heures qui sont fixées ou qui seront fixées plus tard par le Conseil, les ordures, immondices, débris, substances animales ou végétales et matières fécales de toute espèce, qui pourront s'accumuler autour des marchés de la Municipalité No Un. Les paiements seront faits tous les mois sur la présentation d'un certificat du voyer.

Ledit entrepreneur sera tenu d'obéir à tout ordre verbal ou écrit qu'il recevra du Maire, du Recorder, des Aldermen, du Voyer, du député-Voyer ou des Commissaires, quant au travail qu'il devra exécuter, et faute par lui de s'y conformer, il pourra être condamné à payer une amende qui ne sera pas moindre de $50 et qui n'excédera pas $100 par chaque contravention.—Ladite amende sera imposée par le Recorder, et le Voyer, alors emploiera le nombre d'hommes et de charrettes nécessaires pour faire ledit travail, aux frais dudit entrepreneur.—Le montant de l'amende et le prix payé aux hommes et charrettes, seront déduits de tout montant mensuel du audit entrepreneur.

Dans le cas où ledit entrepreneur serait mis à l'amende trois fois dans un mois, il sera loisible au Conseil de déclarer *ipso facto* le contrat nul et sans effet, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande par devant une cour de justice.

Ledit entrepreneur fournira une caution bonne et solvable pour une somme de $15,000, et le Conseil aura le droit, en tout temps, d'exiger d'autres cautions.

L'entrepreneur sera tenu de surveiller en personne la fidèle exécution de son contrat.
(Signé) H. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 4 janvier 1851.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
H. BIER, Comms.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le 7 Janvier 1851—En vertu de la résolution qui précède—Avis est par le présent donné que lundi 27 janvier 1851, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour le nettoiement des rues et réparer les rues non pavées de la Municipalité No Un, le tout comme ci-dessus explique.
A. D CROSSMAN, Maire.

EN débarquement du navire Emperor, du Havre, 5 barils véritables saucissons de Lyon. A vendre par NUMA LACOSTE
30 déc No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Oxenbridge, du Havre,
1000 damejeannes françaises de 5 gallons,
250 do do 2 do,
100 do do 3 do,
A vendre par NUMA LACOSTE,
30 déc No 147, rue Royale.

VERMUTH de Per no—20 caisses de 12 bouteilles vermuth; 2 barils do.
Reçu par les derniers arrivages et à vendre par
NUMA LACOSTE.
30 dec—8f No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux,
86 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
40 do do Bourg,
20 do do St-Estèphe,
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne
80 caisses vin rouge Larose Médoc,
100 do do Chateau Berne,
50 do do do 24½ bout.
200 do do St-Julien Médoc,
318 do do Cantenac Médoc,
100 do do Pauillac do,
100 do do Margaux do,
100 do do St Estèphe do,
100 do do St-Laurent do,
214 do vin blanc Haut-Sauterne,
106 do do Haut-Barsac,
40 demi-barriques vinaigre blanc,
56 huitièmes cognac Union Brand,
50 quarts-pipes eau-de-vie Rochelle,
50 huitièmes do Alexandre Seignette.
A vendre à prix très modérés, par
27 déc A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

Kirsch et Absinthe et Fromages Gruyère Suisse.

A VENDRE—En déchargement du navire Oxenbridge, venant du Havre:
60 caisses absinthe marque Ed. Pernod:
12 do kirsch do do do;
50 do absinthe Yersin & Lecoultre;
12 do kirsch do do do;
40 do absinthe C. F. Berger;
20 do kirsch do do;
6 do absinthe blanche Ed. Pernod;
2 tonneaux véritables fromages gruyère.
28 déc J. N. CURIEN, 32, rue Dumaine.

EAU DE VIE de Pêches—20 barils bonne qualité; 4 barils absinthe, 4 demi pipes jus de cerises pour distillateur, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
19nov—1m 28, rue de la Douane

200 barils sucre raffiné concassé, 300 do en poudre, 500 do en petits pains, 200 do clarifié blanc, 150 do raffiné jaune, 200 do mélasse supérieure, 100 demi-barils mélasse supérieure, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO.,
Agents de la Raffinerie du Battle Ground.
19 nov—3if 28 rue de la Douane.

COGNAC PELLEVOISIN—30½, 50¼, 100⅛ pipes, 4e preuve, pâle et foncé.
5½, 15¼ pipes, 3e preuve, pâle, 1835.
5½, 1¼, 30⅛ pipes, 2e preuve, pâle, 1825.
5½, 10¼, 15⅛ pipes, 1re preuve, pâle, 1815
Sous les clefs de la Douane, et à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
19nov—1m 28, rue de la Douane

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pois cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines. No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J. MENARD,
181, RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE HÔPITAL ET QUARTIER.
Graines Fraîches de Jardinage.

REÇU par le steamship Pacific, de New-York, et le navire Charlemagne, du Havre, un grand assortiment de graines potagères, le tout garanti de la récolte de 1850 et de première qualité.
A vendre à des prix très-modérés. 30oct—

Vins en barriques.
600 Barriques St-Julien, St-Emilion, Lutrenne, etc.
40 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 dec rue Royale 103

Vins en caisse.
500 Caisses St-Julien Médoc;
300 do St-Estèphe do;
100 caisses Chateau Margaux;
200 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Cognac.
80 Demi pipes, quarts et huitièmes cognac A. Bonniot.
20 quarts Rochelle, Cosié Martin.
20 demi pipes, quarts et huitièmes Bordeaux, dans les magasins de la douane, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Kirsch et Absinthe Suisse.
150 Caisses absinthe de la marque Pernod.
100 do do Dupied père et fils.
100 caisses do do A. Junod.
200 do do Yersin Lecoultre, en magasin et au drawback, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc Rue Royale No 103

Fromage de Gruyère.
50 Meules gruyère, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
[illegible] rue Royale, No 103

CAFE JAVA—500 sacs devant arriver par le navire [illegible], à vendre par
W F VREDENBURGH & CO.,
[illegible] 29, Vieille Levée

[illegible] Magasins de la Ville et [illegible] Compagnie.

BACH, BARNETT & CO. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Habits et [illegible] noir superfins;
Lévites, [illegible] et bleu,
Habits d'Orléans, [illegible]
Vestes et [illegible] noir et fantaisie,
Do [illegible] poil, olive et do,
Pantalons, noir [illegible] do,
Do drap piloté, cuir de laine,
Do en casimir et [illegible] fine marmande
Pantalons, [illegible] drap noir [illegible],
Pantalons, [illegible] noir, laine et fantaisie,
Do casimir, à mode d'[illegible],
Do à grande carreaux, de satinet,
Cotonnade de fantaisie, tweed do,
Pantalons de toutes genres, de toutes qualités,
Gilets, soie, satin et fantaisie,
Do gros du Rhin, grande soie, etc.,
Do casimir brodé, soie et fantaisie, etc.
A vendre par BACH, BARNETT & CO.,
3 déc 9, Magasins

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

135	Charrues de Hall en fer battu, sans coutre			No 1,	$8 50
103	" " "		avec "	1	7 00
67	" " "		"	2	9 00
28	" " "		"	3	12 00
8	" "	Flukes		No. 1	12 00
13	" "	"		No. 2	15 00
10	" "	Sub soil		No 1	7 00
75	" "	Ballenger en fer battu sans coutre,		No 1	5 50
150	" " "		avec coutre,	No 1	7 00
98	" " "		avec coutre,	No 2	9 50
52	" " "		avec coutre,	No 3	11 00
15	"	Flukes		No 1	13 00
11	" "	"		No 2	15 00
10	"	Ballenger (Yankee extended Bar,)		No 1	3 50
98	" " "		Extended bar	No 2	4 75
81	" " "		Extended bar,	No 3	4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et trancards de 2 à 5 pouces, et 30 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 6 wagons complets avec essieux en fer, prix, $140 chaque.

2 Diables ou (Timber wheels) roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $ 150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Friandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pautures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites; Huile à lampes et de lin, Esprit de Therebentine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.
HOGAN & TUREAUD.
7jan Encoignure Douane et Levée

BALANCES! BALANCES!!
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissent la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras; ainsi on est exempte de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'Etat de New-York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
3 fev 89 et 91, rue du Camp

MAISON D'EXPEDITION de Chagres à Panama et de Panama à San Francisco, ou tout autre port de la Californie.
JOHN HAHN & CO. à SAN FRANCISCO.
J. WORMS & CO. à PANAMA.

LES ballots doivent être enveloppés dans du caoutchouc et ne pas excéder 125 livres de poids et 5 pieds cube de dimension, afin de faire avec deux ballots le chargement d'une mule; ils doivent être adressés au nom de la maison de Californie, aux soins de
TAYLOR & DE BAUPRE à CHAGRES.
J. WORMS & CO. à PANAMA.

Tous les ballots doivent porter la marque de leurs poids et les frais d'expédition jusqu'à Chagres doivent être payés d'avance.

Nous ne garantissons point les pertes qui peuvent résulter du feu, de l'eau et des vols, chacun doit prendre ses précautions à cet égard en s'adressant aux compagnies d'assurance.

Des avances libérales seront faites sur les marchandises consignées à John Hahn & Co. à San Francisco, ou J. Worms & Co. à Panama.
L. HAAS, Agent
27 sept 47, rue Chartres

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS.

REÇU par le navire Arcadia, du Havre—3000 têtes de Pavots très grosses,
200 kilots racine de Guimauve,
20 do do Lapensaire,
10 do Tilleul,
50 do fleurs de Guimauve,
5 do racine de Chicorée,
5 do semence de Phalendrum,
250 boîtes Pastilles de Vichy,
200 flacons Pilules de Vallet,
50 kil. charpie française,
3 douz. ceintures en gomme,
6 do le seul queu, 6 do pèse lait,
200 bouteilles chlorure de Labarraque véritable,
50 do Eau Anti-Glaireux,
5-0 grammes Valérianate de fer,
4 do Iodure de fer,
4 do nitrate d'argent fondu et cristallisé,
à vendre par P. CUSACHS,
14 jan Enc. Condé et St-Philippe.

CIGARES de la Havane—135,000, qualité assorties, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par B VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

CIGARETTES—12 caisses, marque la Espanola, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

CHARBON PULVERISE POUR DISTILLATEUR—4 boucauts, à vendre par
B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune

GRAINES pour oiseaux—12 sacs, à vendre par
B VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

PICADURA—23 sacs et 10 barils, à vendre par
B VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

VIN DE JEREZ—50 barils, à vendre par
B VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—20 balles, à vendre par
B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—40 boucauts, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune

AMANDES fraîches sans coque—60 damejeannes, à vendre par B VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

SUCRE blanc de la Havane — 20 caisses sucre, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

HUILE DE BALEINE—6 000 gallons excellente huile clarifiée, pour l'hiver, à vendre en gros par J. W. STANTON & CO,
1janv enc Magasin et Lafayette

BLANC DE BALEINE—500 caisses Howland, qualité supérieure, différentes grandeurs, en magasin et à vendre par
J. W. STANTON & CO,
1janv enc Magasin et Lafayette

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public en général que décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement, un magasin de bijouterie et horlogerie où il déballe en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que: montres d'or Lépine, Tobias et French, du argent, chaînes de sûreté et chaînes de gilets or, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, bagues do, services de table et à thé en argent et vermeil, à filet et simples, etc. etc., le tout garanti au meilleur titre.

Son choix de pendules et candélabres se recommande à l'attention des amateurs et n'est inférieur à aucun des articles importés en ce genre jusqu'à ce jour.

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres, dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder anciennement à son travail ne lui fera pas défaut.
23 nov—1an

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à très bas prix 5 caisses chapeaux soie pour hommes et cadets, une caisse casquettes velours soie pour enfans, modes de Paris; gros gants laine verts, bonnets et berrets laine fine couleur, bas et chaussettes laine, noir et blanc, gants fil d'Ecosse, gilets et caleçons coton, tapis descente de lit laine, broserie et balais, bretelles blanches et couleurs, soie et coton, avec boucles dorées, presses à copier des lettres avec accessoire, boutons de toutes sortes, agraffes en boîtes rondes et sur cartes, articles de billards, articles de salle d'armes, un très grand assortiment de seines de toutes dimensions pour la pêche et mille autres articles qu'un avis de journal ne permet pas d'énumérer.

Avis aux pêcheurs de profession.

Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de seines en donnant les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 8 oct—a

DIVERS—35 barillets plomb numéros assortis; 300 barillets clous; 100 boîtes thes Impériaux et G P., 50 boîtes cornichons assortis de Underwood & Lewis; 200 sacs Café Rio; 100 de la Havane; 40 do vieux Java; 20 boucauts riz de la Caroline du Sud; 100 barils sucre en pain et moulu; 80 sacs poivre en grain et épices; 200 paniers huile d'olive; 500 boîtes vin Claret; 50 barils vieux whiskey Bourbon; 100 1/2 1/4 et 1/8 pipes Cognac; en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
[illegible] 22, rue Gravier

TAPIS DE TABLE—200 tapis 5/4 en laine frappée, dessins nouveaux;
150 tapis 6/4 en laine frappée, dessins nouveaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
13nov 36, rue de Chartres

GELATINE—2,000 livres gélatine à l'usage des confiseurs, restaurateurs et chapeliers, qualité très supérieure, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
13nov 36, Chartres.

VINS FINS—Vins de Madère "Old Particular" de Londres, de Sherry, de Porto, en quarts et en huitièmes, en douane, par
LOISON & SILVESTRE,
3nov 36, Chartres.

DIVERS—800 caisses pétards, 1,500 caisses raisins en boîtes et demi boîtes, 300 barillets raisins, 40 caisses prunes sèches en paniers, 7,800 boîtes, demi et quarts sardines, 600 boîtes et demi boîtes petits pois, 40 caisses fromage de Gruyère, 100 douzaines bouteilles, 20 barriques porter de Londres et Ale pale, à vendre en magasin par
[illegible] & CO.,
19déc [illegible] Tchoupitoulas

[SALSE]PAREILLE
[illegible] Townsend.
[illegible] SIECLE.

[illegible]

5,000 ENFANTS.
SIX MILLIERS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations des nerfs, des vapeurs, et enfin de toutes les maladies qui, dégénérant en phthisie, rendent la vie cette terrible fin d'un homme malade de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catarrhes, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phthisie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côté, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, [illegible] avril 1848.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années, j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage à opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, et les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.
Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie répare la chaleur; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes disparait immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve ne nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfant. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements des pieds, tristesses, battement de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les secrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur verse les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que toute le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des FOU[illegible] [illegible], elle ne peut exister sans une libre circulation; même qu'une femme soit veut [illegible] blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le connaissons qu'il est une des meilleures préparations de salsepareille offertes au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son estimable remède qui, dans les Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et d'un autre, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années faisait métier de publier des annonces à bas prix, et qui se vit adressé à un grand nombre de personnes pour leur offrir l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour fraie de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Wattros, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Mous scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister, Ralph Pomeroy, ex caissier de la banque de Belleville, (N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons, John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de six piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.— Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,
J. WRIGHT & CO,
20 sout—1an 151, rue de Chartre

ÉGARÉ OU VOLÉ.

HIER, en sortant de la banque de la Louisiane à la Bourse St Louis, entre une et trois heures—Un livret en maroquin rouge, contenant $225 en bank notes; un cash warrant No. 859, de la municipalité No Un, en faveur de P. Pouiz, daté 29 octobre 1850, de la somme de $474 03 cts.; un mandat de M. Onlif, en faveur de M. Villavaso, daté 14 décembre 1850, de $198 32 cts, ainsi que divers autres papiers qui ne peuvent être d'aucune utilité à personne, et un billet de la loterie de la Havane, tirage du 12 décembre, No 34,355. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le rapportera au bureau de ce journal ou à M. Villavaso, paroisse St Bernard. 14déc

MAISON DURAND,
RUE ROYALE, No. 187.

M. B. DURAND a l'honneur d'annoncer aux dames qu'il vient de recevoir, par les navires *Brunswick*, *Magnolia*, *Beatrice*, *Charlemagne* et *Old-England*, un assortiment de marchandises françaises, composé d'un excellent choix d'articles de mode et de fantaisie du meilleur goût, qu'il vendra, comme par le passé, à des prix très modiques; cet assortiment comprend particulièrement les articles suivants:

1,500 capotes et chapeaux pour dames et enfants.

1,200 chapeaux de paille fantaisie, pour dames et enfants du premier âge;

Rubans, grande nouveauté, manteaux en velours satin à la reine, cachemire de diverses couleurs pour dames et enfants;—mantelets noirs ouatés et autres;—grand choix de casquettes et chapeaux, peluche et velours, pour petits garçons;—soieries noires et couleurs, pour robes et mantelets; dito, pour chapeaux;—toile du Nord et barège couleurs pour robes; velours épinglé et uni;—robes damas et satin broché; satin blanc, couronnes, bouquets, voiles, gants, éventails, livres de messe, bas de soie et souliers de satin blanc pour mariées; mousseline suisse unie; grand choix de dentelles, laine, soie et coton, noire et de couleur; voiles de toutes couleurs; ombrelles haute nouveauté; parapluies et demi-parapluies noirs et de couleurs; sacs et bourses fantaisies pour dames et enfants; cordonnets, crochets en perles acier, or et argent pour bourses, boucles pour ceintures acier, or et argent; do en acier pour bracelets nouveau genre; bon choix de brosses, et épingles en acier pour la tête; métiers à dessin et canevas pour broderies; passementeries, sous-taches et galons; robes et pelisses pour baptêmes; do mousselines pour enfants de 1 à 8 ans; gants Jouvin et en soie; boîtes à ouvrage, porte-cigares; mouchoirs brodés et autres; do pour enfants; peignes écaille; do imitation; do en buffle pour attacher les cheveux, peignes à retaper et parfumeries; grand assortiment de poudrières en métal en bois et en carton; beau choix de lingerie en tout genre; assortiment de porcelaines et verreries; do de parures pour deuil; do de poupées fines; do de coton blanc; bas pour dames, bas et chaussons; do pour enfants; fils français, noirs et blancs; boutons, agraffes et cordons de taille; assortiment de brosses; chemises pour hommes, cravates noires, unies et brochées; do blanches brochées; bretelles, gants Jouvin, chaussettes; un joli assortiment de fournitures pour modistes, etc; etc.

M. B. DURAND appelle avec confiance l'attention de ses clients et des dames en général sur le beau stock qu'il a en main, et les invite à venir le visiter. 1erno—

M. RECKENDORF, récemment nommé agent à la Nouvelle Orléans et pour le Sud, de la poudre magnétique de E. LYONS, pour la destruction des ravets, fourmis, mouches, moustiques et autres insectes, ainsi que des pilules de Lyons, pour la destruction des rats et souris, [illegible] faire connaître la propriété de cette précieuse découverte, offre de débarrasser les maisons, les bateaux, etc. de tous ces insectes pour un temps donné. Il ne prend rien pour sa peine. Le prix de la poudre seulement est exigé et employé devant les personnes. Cette poudre ne contient aucun poison et peut être employée sans crainte, dans les gardes manger, cuisines, etc. L'effet est évident deux minutes après l'application. Les personnes désirant les services de M. R. sont invitées à faire leurs demandes avant 8 heures du matin, ou de 3 à 5 heures du soir, ou devra voir un par lettre, à
M. RECKENDORF, 9 rue Canal, au premier.
Conditions:—Comptant.
A vendre chez J. WRIGHT & CO.,
[illegible] 151, rue Chartres.

ASSURANCE MUTUELLE DE LA [illegible] ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:
Montant des primes sur les polices échues pendant l'année finissant le 12 juillet 1850.

Primes sur les incendies	$ [illegible]	
Do risques de mer	[illegible]	
Do de fleuves	[illegible]	
[illegible] les primes rembour[sées]	[illegible]	
Do sur les assurances non terminées	[illegible]	
Primes gagnées pendant l'année		$ [illegible]
Payé pendant la même période pour les pertes:		
Sur les incendies	$ 28,460 05	
Sur les risques de mer	70,378 57	
De do fleuves	48,388 27	
	$147,036 89	
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	19,982 30	167,019 14
Profits à partager		$[illegible] 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:

En Bons et hypothèques sur des biens-fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus	$ 32,580 00
Billets à recevoir	226,180 31
Dûs sur primes et en recouvrement	7,752 40
En caisse	26,950 41
Actif	$290,[illegible]

Les directeurs ont déclaré un dividende de [illegible] et un tiers pour cent sur les primes gagnées de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à [assurer] des ASSURANCES SUR LA VIE et qu'elle continuera à assurer,

LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans; les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis Dolhonde,
John D. Being,	C. A. Barrière,
J. W. Stanton,	O. L. Dabbadie,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	E. Taylor,
P. Simms,	Wm Burgess,
J. F. C. Vias,	D. C. Randlett,
John H. Bell,	J. Riffard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. B. Hawkins,	John O. Woodruff,
R. B. Sumner,	F. T. Carlisle.

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle; les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
25juil—1an 182, rue Canal.

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Treme et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4déc

A Louer présentement.
La jolie Maison à 2 étages, rue des Ursulines, No 231, bien aérée et ayant une belle cour.
S'adresser à Mme Peneval, No 179, rue Bienville. 3déc—

MAISONS A LOUER—La maison en briques à trois étages, No 11, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire.

Cette vaste maison est pourvue d'une citerne et de l'hydrant des waterworks, elle est en bon état et sera louée à des conditions avantageuses.

La maison No 32, rue de la Victoire, entre les rues Champs-Elysées et Marigny. Elle est en parfait état et très convenable pour familles.

Deux maisons hautes en briques situées au coin des rues Moreau et de la Paix.

Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
3 déc 22 rue St-Louis

A LOUER—Une jolie maison à deux étages, située rue du Camp, No 3[illegible], entre les rues Barthélemy et Melpomène, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
3 déc 22 rue St-Louis

A LOUER—Le premier étage du magasin No 98, rue Gravier, composé de deux bureaux ou cabinets de comptabilité, entièrement séparés. Pour les conditions, s'adresser à
McDOWELL, MILLS & Co,
6déc 96, Gravier

A LOUER—Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain—Deux maisons de résidences particulières, à trois étages, situées rue de l'Esplanade, entre Royale et Conde troisième municipalité.

Aussi—Le magasin No 43, rue des Magasins, et en le second à partir de l'encoignure de la rue Gravier Il est actuellement occupé par M. Aaron. S'adresser à EDWARD BARNETT,
4oct [illegible], rue Conti.

A LOUER—Le grand magasin en briques à deux étages, No. 226, rue Tchoupitoulas, nouvellement réparé. S'adresser à
SECCOMB & VOORHIES,
24déc rue Tchoupitoulas

A LOUER—Une Maison située encoignure St Ferdinand et Levee, 3me Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à J B DUCREST, chaudronnier, rue St Louis, No 14.
23déc—1m

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par les soussignés,
19 barriques vin rouge Cantenac Médoc,
46 do do St. Estèphe do,
4 do do vin blanc Haut Sauterne,
18 demi do do do
50 caisses vin rouge St. Julien;
100 do do St. Estèphe;
300 boîtes sardines L. Bernardeau;
3000 demi et 12000 quarts sardines do;
500 boîtes et 1000 demi cèpes et champignons.
FERBOS FRERES,
11déc 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

VINS EN BARRIQUES—
300 barriques St Julien et St Estèphe, récolte 1848 et 1849,
100 barriques vins de différentes crûs et âges, tels que Larose, Mouton, Cantenac, &ca,
4 demi pipes madère; 8 barils do;
3/4 do porto supérieur, 3/4 do qual. ordinaire,
124 paniers d'huile James Plagniol,
100 sacs bouchons supérieurs.
Champagnes, cèpes à l'huile, sardines et petits pois. THOMAS PINET & Co.
7janv 29, rue Conti

BRANDY—En douane et à vendre par les soussignés,
44 demi pipes eau de vie 4ème preuve, Bouvet jne,
25 quarts do do do,
25 demi pipes United Proprietors, La Rochelle forte sève,
48 quarts do do,
30 barils do do,
24 demi pipes cognac Pinet Castillon 1848 et 1849,
60 quarts do do do,
5 demi pipes do do London Dock 1842,
40 1/4 et 53 1/8 mes do do pâle 1re preuve 1840,
12 1/4 et 20 1/8mes do do do 1834.
24 et 28 8mes do do do 1842.
36 8mes do do do 1802,
7janv THOMAS PINET & Co. 29, rue Conti

VINS en caisses supérieurs—14 caisses de 25 bouteilles Chateau Lafitte 1841, marque Nathl. Johnston et fils, 40 caisses de 25 bouteilles Chateau Larose: 10 do de 50½ do do; 18 do de 25 do Branne Mouton; 6 do de 50½ do do, 62 do de 30 bouteilles St Julien supérieur 1841; 10 do de 1/2 do Haut Sauterne supérieur. THOMAS PINET & Co,
7janv 29, rue Conti

LIQUEURS EXTRA SUPERIEURES—
3 caisses anisette Marie Brizard,
2 do Noyeau,
4 do du curaçao de Hollande.
7janv THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti.

MARSEILLE—70 barriques vin rouge marque Bergasse;
20 demi barriques vin rouge marque Bergasse.
150 paniers huile d'olive marque Jas. Plagniol;
50 do do do demi bouteilles do;
60 caisses salaison, olives, capres, cornichons, anchois;
2000 demi bouteilles vides;
2000 bouteilles do 22 onces;
60 caisses savon marbré;
10 do 12 bouteilles huile vierge;
150 do eau de fleurs d'oranger, assortis;
1500 cruchons à curaçao, à vendre par
B TALAMON,
7 jan 182 rue Royale

VINS, Eau de vie, Sardines à l'huile, etc, etc—Vin rouge ordinaire St-Estèphe, Macau Médoc, St-Julien, Cantenac, Graves, Blanquefort, Margaux, St-Seurin, vin rouge vieux chateau St-Corbian 1844, Haut Brion 1842, chateau Grand Léoville; vin blanc Haut Sauterne en caisses et en barils; Eau de vie 4e preuve des marques Martelle et Barthélemy, en demi et quarts de pipes, eau de vie 1re preuve J J Dupuy 1842, J B Clerc 1831, M Daniel 1842, Henry Sutton 1831 et 1800; sardines à l'huile de la marque A Gillet & Co, en grandes boîtes, demie et quarts de boîtes; absinthe et kirsch suisse, de Richardet et de Jean Renaud; anisette superfine en panier, de Chauvet fils; bouchons ordinaires, fins et extra fins, en magasin et à vendre par
B TALAMON,
7 jan 182 rue Royale

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE
Boulangerie des Etats-Unis.

DANS le but d'accommoder nos pratiques et le public, nous avons ouvert une succursale de notre boulangerie au No 12, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville. On y trouvera constamment d'excellent pain et le biscuit de toutes genres, pour lesquels notre boulangerie a été renommée.

Reconnaissant du patronage libéral qui nous a été accordé jusqu'à ce jour, nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation.
J. H. DUKRUTY & Co, 241, rue Julie.

N. B. Les fonderies, restaurants et familles peuvent toujours se fournir à la boulangerie de Coke supérieur, à 40 cents le baril, délivré à domicile.
3dec—3m H. D. & Cie.

INDIA RUBBER PATENT
B. ANTOGNINI.
No. 10, RUE CONTI, entre CHARTRES ET LEVEE
POUR 22 PIASTRES.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, *ET AGENTS*
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée,
Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF. S. A. KINGSLAND. W. M. GREENWOOD.

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de la Louisiane. [illegible]

PERDU—Samedi, entre une et deux heures de l'après-midi, un billet de Banque de [illegible] de cette ville. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le rapportera à
McDOWELL, MILLS & Co.,
6 janv [illegible], rue Gravier.

VENTES DE CE JOUR

[illegible] [illegible] BLACHE & CO.
[illegible] courant, à 10 heures du matin, [illegible] [illegible] magasin d'encan, rue de Chartres No 77, pour le compte de qui il appartiendra,
[illegible] de plaques pour daguerréotypes;
[illegible];
Le tout importé et avarié à bord du navire Arcadia, venant du Havre.
Conditions—Comptant. 15jv

Meubles, Piano, etc.
PAR WEYMOUTH, DRAKE & Co.

AUJOURD'HUI, 15 janvier, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Dumaine et Bourbon, un assortiment de meubles, tapis neufs et ayant peu servi.

Aussi—Un splendide piano.
Aussi—Un assortiment de médecines brevetées.
N. B.—Les jours de ventes sont les lundi, mercredi et vendredi, à midi. 15jan

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve d'une belle maison neuve, en bois et à deux étages, sur la rue Dumaine.
PAR N. VIGNIÉ, *encanteur.*

LUNDI, 20 janvier 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Johnson et Galvez, mesurant environ 46 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 170 pieds sur une ligne et 170 pieds sur l'autre ligne et 186 pieds sur la ligne du fond. Ensemble la belle maison à deux étages, qui vient d'être terminée, contenant huit chambres, etc., hangard, etc.

Termes et conditions:—l'acquéreur assumera le paiement des billets suivans: un de $300 de le 15 juillet 1851 et quatre autres de $60 60-100 chacun, dûs le 6 janvier, 6 juin et 6 décembre 1851, et le quatrième le 6 juin 1852. La balance comptant.

L'acte de vente par devant A. Mazureau, notaire public. 15 janv

Vente par le Gouvernement des Etats-Unis.
De linge, etc.
PAR P. B. TAYLOR,
86, rue Gravier.

LE vendredi 17 du courant, à onze heures, il sera vendu à l'encan, aux Magasins du Gouvernement, No 140, rue de la Commune, par ordre du colonel T. F. Hunt, député-quartier-maître général, armée des E.-U.

Une quantité de linge avarié, consistant en: Grand habits, paletots de laine, gilets de laine, gilets de coton, casquettes, bretelles de cuir, surtouts de coton, habits d'uniforme, chemises de flanelle, paillasses, sacs de laine, bretelles d'habits, moustiquaires, tentes communes, sacs-à-dos, havresacs et bande de cuir, topettes et diverses autres choses.
Conditions—Comptant. 14 janv—4

Succession de David Meyer.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 54.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 6 janvier 1851.

Il sera vendu à l'encan le samedi 18 janvier 1851, à dix heures et demie du matin, à leur bureau, No 54, rue Toulouse, pour le compte de la dite succession.

Une quantité de marchandises sèches.
Conditions—Comptant. 6janv, 11, 13, 18

Vente sans réserve pour opérer un partage entre héritiers.
PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi 16 janvier 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
1o ROSEMOND, nègre de 21 ans, domestique.
2o VICTOR, griffe de 17 ans, do.
3o JEAN PIERRE, mulâtre de 29 ans, tonnelier, nègre de champ et laboureur.
4o CLEMENTINE, griffonne de 19 ans, domestique, un peu couturière.

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, devant porter intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6janv—10

Vente par catalogue
De Vins, Eaux de Vie françaises, Huile, Sardines, &c.
PAR BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.

JEUDI 16 janvier 1851, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, dans les magasins de M. A. Carrière, importeur, No 25, Vieille Levée, pour clôture des factures

620 futailles eaux de vie françaises, Otard Dupuy & Co Celebrated Brandy Wine, Adrien Debuche & Co, Bisquis Trichoche & Co, Castillon Jne, Union Brand Cognac, W. Raymond, Alex. Seignette, Chastenet Jeune, &c. &c.

1,755 caisses de vins St. Julien, Montrose, Pape Clément, St. Laurent, Pauillac, Margaux, Chateau Bernone, Larose, Cantenac, Léoville, Barsac, Haut Sauterne, &c.

250 paniers de Champagne Dinet Peuvrel, Anchor Brand, &c.

150 barils vin de Madère,
30 do do Porto,
400 caisses vins et liqueurs, Xérès, Porto, Chablis, Muscat, Volney, Chambertin, Pomard, Hongrie, Madère, Vermouth, Curaçao, Marasquin, Dantzick, &c, &c.

Ainsi que:

Huile d'olive Plagniol, sardines en quarts et demi boîtes; tabac à chiquer, absynthe Brunelon Bauvajot, eau de fleurs d'oranger, vin rouge en barriques, vin blanc en barils, Vermouth, Madère, Xérès, &c., &c., suivant les catalogues, qui seront prêts le jour de la vente.

Conditions—$300, comptant—audessus de $300, 60 jours—au-dessus de $500 90 jours—au-dessus de $800, quatre mois—au-dessus de $1000 six mois, pour des billets à la satisfaction du vendeur.
6janv

Vente sans reserve, et deux fois par semaine, de bijouterie en or, argenterie, diamants, montres, ornements de cheminée, articles de fantaisie, etc., pour clôre un des plus beaux fonds de cette ville.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu sans réserve, au No 9 rue de Chartres, au premier, tous les mardis et vendredis de chaque semaine, à 10 heures du matin, jusqu'à ce que l'on ait entièrement vendu. Un fond bien assorti, et très riche de belle bijouterie en or, dernier goût, belles épingles, bagues et pendans en diamants, montres en or très belles, argenterie en plaques, très variée et riche, pendules, ornements de cheminée, do en bronze, lampes de tous genres, jolie porcelaine, cristaux taillés, fusils, etc. Aussi, une très grande variété d'articles de fantaisie, trop longs à décrire.
Conditions—Comptant. 7 déc

ANNONCE D'ENCAN

LE soussigné ayant formé une société pour la transaction en général des affaires d'ENCAN et par COMMISSION, sous la raison de J. L. TAYLOR & CO., ne sont maintenant prêts à recevoir des consignations d'ici et étrangers, au No. de Chartres, No. 31, encoignure de la rue Douane.

Ils feront des avances libérales, en argent, sur toutes marchandises qui leur sont consignées.

Les ventes hors magasin se feront avec promptitude.

E. C. ESTES, No 104, William Street, à New-York, et FRANKLIN GREEN, Jr., 31 à Street, à Boston, sont leurs agents dûment autorisés.
J. L. TAYLOR
27nov—3m. GARDNER SMITH

QUARTIER GENERAL.
1re Division—M. L.
Nlle Orléans, 3 Janvier 1851.

Ordre pour l'élection d'un Brigadier Général pour la neuvième Brigade—M. L.

IL est ordonné qu'une élection aura lieu le mercredi 15 courant, afin de nommer un Brigadier Général pour la 9me Brigade M. L., en remplacement du Brigadier Général Wm. T. Thompson, dont la commission est expirée.

Les polls seront tenus dans les différens régimens de la Brigade, le jour ci dessus mentionné, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., dans les endroits suivans et sous la surveillance des officiers dont les noms suivent:

Pour le 1er Régiment—Au Duty Coffee House, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, sous la surveillance du colonel H. Parlongue et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine, dans le régiment.

Pour le 2me Régiment—Au café Patirzo, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, sous la surveillance du colonel P. F. Vannier et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Pour le 3me Régiment—A la Douane, encoignure Barracks et Vieille-Levée, sous la surveillance du colonel Denis Coran et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Pour le 3me Régiment—Au café situé à l'encoignure des rues St Louis et Claiborne, sous la surveillance du colonel P. J. Giroux et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine.

Pour le 5me Régiment—Au café de B. Lannbère, encoignure Johnson et Chemin du Bayou, sous la surveillance du lieutenant-colonel George A. Cronan et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Pour le 6me Régiment—Au Morning Star House, encoignure Nile-Levée et Champs Elysées, sous la surveillance du major H. C. Castelano.

Pour le 4me Régiment—Au café Our House, encoignure Mandeville et Levée, sous la surveillance du lieutenant-colonel Charles Lovenskiold et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Et pour le 3me Régiment—Dans les paroisses de Plaquemines et St Bernard, à la maison de Cour desdites paroisses, sous la surveillance des officiers commandant le régiment.

L'élection sera tenue et les polls vérifiés par les officiers ci-dessus désignés et transmis au Major-Général commandant la 1re Division, conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre du Major-Général:
JOHN L. LEWIS,
Commandant la 1re Division.
L. E. FORSTALL,
Inspecteur de Division. 4janv

FROMAGE de Gruyère—50 meubles fromage de Gruyère, attendus incessamment, et à vendre à livrer par B. TALAMON,
27 déc 182, rue Royale.

ABSYNTHE Suisse de Yersin et Lecoultre 11 caisses absynthe Suisse, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
11 janv 22, rue St-Louis.

KIRSCH—12 caisses kirsch de Yersin et Lecoultre, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO.
11 janv 22, rue St Louis.

GINGEMBRE et indigo—100 sacs gingembre, 11 caisses indigo de Manille, et 5 surons indigo de Caracas, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
11 jan 29, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—50 milliers Regalias, Impériales, Militars, Panetelas, et Cazadores, actuellement en débarquement de la goëlette Fairy, et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
11 jan 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles—90 balles Vuelta de Abajo, de 1re, 2e, 3e et 4e, actuellement en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
11janv 34, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—40 sacs café Havane, en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
11janv 34, Vieille Levée.

ESPRIT DE THEREBENTINE—10 barils en débarquement de la barque Swan, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
11janv 29, Vieille Levée.

HUILE DE LIN ET BI-CARBONATE DE SOUDE—100 barils huile de lin naturelle, et bouillie; 60 barillets bi-carbonate de Soude, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
11jv 29, Vieille Levée

POIVRE—100 sacs en débarquement de la barque Swan, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & CO,
11jv 29, Vieille Levée

COUVERTURES—5 balles couvertures de 3 points, françaises, à vendre par
W F VREDENBURGH & CO,
11jv 29, Vieille Levée

CAFE—100 sacs café de Rio en magasin et à vendre par E JOHNS,
15 déc No 5 Nouvelle Levée

$25 de Récompense.

PARTI MARRON, de l'habitation de D. Lasaux, paroisse St-Charles, le mulâtre HENRY, teint clair, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces, bien constitué, parlant anglais, français et chantant. Il a autrefois appartenu à M. B. Beauregard et a travaillé pendant quelque temps comme tonnelier au Carondelet. On le croit en ville, [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] à M. [illegible], Vieille Levée.

VENTES DE CE JOUR.

Jouets avariés.
PAR J. B. BLACHE & CO.

MERCREDI 15 courant, à dix heures du matin il sera vendu, d'ordre et sous l'inspection de [illegible] du port, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,
2 balles de JOUETS.
Importés et avariés à bord du navire Arcadia, Coumes, venant du Havre.
Conditions—Comptant. 14janv

Vente positive de Bottes, Brodequins et souliers pour dames et enfans.
PAR SYKES, HYDE & Co.

MERCREDI, 15 courant, à dix heures et demie il sera vendu au No 51, rue des Magasins, 300 caisses bottes, brodequins et souliers pour dames et enfans, se composant de bottes en veau, veau marin, kip et russet, souliers pour dames et enfans, en veau, chevreau, et cuir verni, guêtres, pantoufles, bottines, etc.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 14janv

Vente à crédit de marchandises sèches.
PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI 15 courant, à dix heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77,

100 colis et lots de marchandises sèches, comme suit:

Mouchoirs blancs et foulards coton imprimé, étoffes croisées pour pantalons, brins à mousquitaires 8/4; mousselines à carreaux, gingas en couleur, coutils gris, indiennes bleues, blanches et fantaisie, service de table, escarlettes fil, draps et casimirs français, bobinets roses et bleues, &c. &c.
Conditions libérales à la vente. 13janv

VENTES A L'ENCAN.

Impériales ayant droit au drawback.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 16 janvier, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal:
24 balles impériales 30 pouces de large.
Conditions libérales à la vente. 15 janv

Vente par Colis de Marchandises Sèches, Etrangères et du pays.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI le 16 janvier, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal:

150 colis de marchandises sèches, telles que toiles d'Irlande 4/4, toiles à draps 12/4 et 13/4, coutils fil blanc et couleur, toiles pour habitations, gingas fil, platilles et bretagnes fil, jaconats et organdis imprimés, mousselines suisses unies, rayées, brochées, brodées, blanches et couleur, rideaux brodés, barrège, fil de lin, mouchoirs madras vert et blanc et français, cambrics blancs, guingans, cravattes fantaisie, shawls, cotonnades françaises, indiennes pour le printemps, etc. etc.

AUSSI:

Toile de coton blanchies et écrues, étoffes pour mantelets etc. etc.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 15 jan

VENTE SANS RESERVE.
Verrerie, Chandelles, Savon
PAR A. BLACHE.

VENDREDI, 17 du courant, à dix heures précises, il sera vendu à son magasin d'encan, No 30, rue de la Vieille Levée,
300 caisses verreries assorties. 10 boucauts figues, 25 boucauts do, 70 demi caisses savon, 50 barils raisins de Corinthe, 50 doux. baquets, 40 do Madère et Porter, 70 pan. huile Plagniol, 5-0 damejeannes 5 gallons, 20 caisses vitres, 70 caisses chandelles, 19 douzaines balais.
Conditions—Comptant à la livraison. 15 jan

Vente definitive

Et sans réserve d'une belle maison en briques à 4 étage, rue St Louis.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 janvier 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Un lot de terre mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis, sur 75 pieds de profondeur, entre Marais et Treme, avec l'usage en commun d'un passage de huit à dix pieds de large et aboutissant aux rues Marais et Treme. Voir le plan à la Bourse.

Ensemble une maison en briques à étage, se composant de deux appartements dans le bas, porte d'entrée dans un corridor conduisant au premier, qui est également divisé en deux pièces, et une mansarde se composant d'une belle chambre bien finie, cuisine en bois, latrines, waterworks, &c.

Cette maison est parfaitement bâtie les deux cheminées du rez-de-chaussée sont en marbre.

Conditions—$750 payables le 9 août 1851, et la balance comptant. 15jan—4

Sans réserve.
Mulatre créole de très grande valeur.
PAR N. VIGNIÉ, *Encanteur.*

JEUDI 16 janvier, à midi, il sera vendu sans réserve, à la Bourse St-Louis,

NELSON, mulâtre créole, âgé d'environ trente-cinq ans, sachant un peu de tout, maçon, peintre, etc., très intelligent, et garanti de tous les vices et maladies prévus par les lois.
Conditions—comptant. 14janv

Raisins—Raisins.
PAR SYKES, HYDE & CO.

JEUDI, 16 courant, à dix heures, il sera vendu au No 20 Banks Alley, par ordre et sous inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, la balance du chargement de la goëlette Lutteroth, de Malaga.
1750 caisses M R Layer, raisins
150 demi boîtes do do
640 quarts do do do
524 boîtes et demi boîtes figues.
Conditions à la vente 14 jan

PAR F. FERNANDEZ & WHITING,
Encoignure Chartres et St-Louis.

Soiries de fantaisies pour robes, brodées, broches, satin noir, chales en soie fantaisie et cravattes en satin noir, soieries, damassé, soie pour doubler les voitures et selles pour dames.

JEUDI, 16 courant, à dix heures A. M., il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, sans réserve, un bel envoi de soiries satin noir pour robes, nouveau genre, brochée brodé, à dessins, chales cravattes en soie, nouveau genre.
Soie damassée pour voitures.
Fournitures et passementerie do.
Selles pour dames. 14 jan

Succession de P. F. Beauprez.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 janvier 1851, il sera vendu le vendredi 24 janvier 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, les actions et après décrites, savoir:

1o—18 actions du fonds capital de la Banque du Canal de $100 chacune, payées en plein.

2o—5 actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands, de $25 chacune, payées en plein
Conditions—Comptant. 13 jan—13, 18, 24

Vente au comptant d'un terrain et maison sur la rue Claiborne.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, pour cause de départ, le courant à midi à la Bourse St-Louis, sans réserve—

Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Louis, Conti et Derbigny, désigné par le No 9 de l'îlet No 46 et mesure 26 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, d'après un plan qui se trouve à la Bourse.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Philip Pendergrast, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10jan

Terrain amelioré sur la rue Claiborne.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, pour cause de départ, le jeudi 16 courant, à midi, à la Bourse St Louis.

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans [illegible] rues Claiborne, [illegible] et St. Pierre, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Claiborne sur [illegible] pieds de profondeur, d'après un plan tiré par C. de Armas, architecte.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente par devant James Fouhiszé, notaire public aux frais de l'acquéreur. 10 janv

Succession de Dennis O'Leary.
PAR J. A. BEARD, *Encanteur.*

SAMEDI, 18 janvier 1851, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, conformément à un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, et sous date du 27 décembre 1850, les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la succession de Dennis O'Leary, décédé, savoir:

UNE CERTAINE PIECE DE TERRE située dans la paroisse Jefferson, sur le côté sud de la route de la Metairie, bornée au Nord par la dite route, à l'Ouest par le lot 6, au Sud par un chemin public de cinquante pieds de largeur et à l'Est par le lot D, mesurant sur la ligne Ouest 4014 pieds 11 pouces; sur sa ligne Est, parallèle à la ligne Ouest 3976 pieds 9, pouces et sur les lignes Nord et Sud 299 pieds 2 pouces 7 lignes de chaque côté et formant angle droit avec les dites lignes Est et Ouest. Cette propriété est élevée et près de la résidence de M. West, le tout suivant un plan dressé par E. H. Springbet, daté du 12 avril 1839 et déposé au bureau de J. B. Marks, N. P. à la Nouvelle-Orléans.

2o—Un magasin avec maison à deux étages, situé vis-à-vis le lot No 311, dans l'îlet borné par les rues Vine, Magnolia, Cypress et le débarcadère Florida, dans la Deuxième Municipalité. Cet édifice est construit sur un lot de terre appartenant à M. Holmes, lequel n'est point à vendre avec la maison que l'acheteur aura droit de faire transporter ailleurs.

Conditions—Pour le bien-fonds, un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque sur la propriété.

Conditions pour la maison, comptant.

Actes de vente pardevant Michael Gernon, N. P. aux frais des acquéreurs. 6 jan—8

Par les derniers arrivages de France, du Nord et de la Havane, reçu et à vendre à la pharmacie du soussigné, les articles suivants,
Manaju contre le tétanos,
Beurre frais de cacao,
Sirop de calebasse, contre le rhume et autres affections de poitrine,
Miel dépuré et jus de citron,
Divers pour les teinturiers,
Idem pour daguerréotype,
Idem de toutes les pâtes et sirop pectoraux,
Idem de tous les produits chimiques, instruments de chirurgie et de dentiste &c. &c.,
Chlorure d'or en très petites fioles pour la commodité des acheteurs,
Graine de lin très fraîche et très propre pour les familles, &c. A. A. PEYCHAUD,
3déc 108, rue Royale.

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,

TIENT constamment un grand assortiment de médicaments frais et bien préparés.

Aussi—Médecines patentées, telles que: Fébrifuges, infaillibles pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.

Opiat Balsamique,
Remède souverain contre les maladies secrètes.
Mixture contre les diarrhées. 12 nov—

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE [illegible] DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre mon système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe..., tandis qu'il ne sait tout simplement d'une charrette à bras, et qu'il ne connait de la désinfection que l'odeur qui est toujours [illegible] du système de sieur Trimaille.

Nouveau Système de Vidange
[illegible]
Et l'emploi d'un [illegible] qui rend l'opération [illegible] inodore.
Par [illegible] & CO.
[illegible]

VINS DE BORDEAUX—En débarquement du navire [illegible], de Bordeaux:
[illegible]
[illegible]

Pour la Californie—Par la voie de L'ISTHME DE TEHUANTEPEC—L'éclaireur de la ligne, navire à vapeur, de première classe, ALABAMA, commandé par [illegible] Foster, partira du wharf de la rue Girod pour la RIVIERE GOATZACOALCOS, en touchant à Vera-Cruz, le 15 janvier pour son second voyage et le — janvier pour son troisième, et subséquemment tous les vingt jours—L'Alabama montera la rivière Goatzacoalcos jusqu'à quarante milles, et ne s'arrêtera à Vera-Cruz que quelques heures. Par l'isthme de Tehuantepec la route jusqu'à San Francisco est réduite de 1800 milles. Les frais sont considérablement réduits, comme on le verra plus bas. Le pays que les voyageurs auront à traverser est sain et les facilités de transport ne manquent pas. La route est ouverte, et l'on trouve à se procurer des mules et chevaux. On rencontre des villes et des bourgs de halte, et toute la route peut être parcourue en trente six heures. Les personnes qui désireraient entreprendre ce voyage peuvent obtenir toutes les informations désirables, avant d'engager leur passage. La Compagnie de Tehuantepec à la Nouvelle-Orléans n'a pas encore établi d'arrangement pour le trajet par terre, mais compte s'en occuper immédiatement. En attendant elle offre cette occasion afin que le public puisse être à même de connaître par expérience l'importance de ce moyen prompt de communication, qui ne tardera pas à être préféré aux autres.

Les passagers auront à se pourvoir de passeports de consul mexicain.
PASSAGE—Dans le salon.........$60
Dans la chambre basse........ 45
A l'entrepont................ 30
Fret—Trente-cinq cents le pied cube. Chaque passager aura le droit de transporter 250 livres d'effets.
11déc C. J. MEEKER & Co,
66 rue Poydras

Pour la Havane, Chagres et New-York—Le joli navire à vapeur PACIFIC, nouvellement construit, capitaine N. Jarvis, transportant la malle, partira pour la Havane et Chagres le mardi, 21 janvier 1851, à neuf heures, rue St-Mary, à Lafayette, à neuf heures précises du matin.

Les passagers allant à New-York seront rendus à la Havane à temps pour se rembarquer sur le navire à vapeur FALCON, pour New-York, ou le navire à vapeur ISABELLE pour Charleston
Prix du passage—Havane à la chambre........
Havane à l'entrepont........
Chagres, à la chambre........
Chagres à l'entrepont........

Tous les passagers, excepté ceux pour Chagres, doivent avoir des passeports du Consul espagnol. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES R JENNINGS Agent
11 jan 95 rue des Magasins

Pour les Attakapas—Le beau bateau à vapeur bien connu, tirant peu d'eau et [illegible], capitaine Bassett, recevra du fret au pied de la rue Conti, et partira mercredi [illegible] à 10 heures du matin. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, [illegible], Ville-Platte, Franklin, Centreville, [illegible] la Rue Berwick, le Bayou Bœuf, [illegible] intermédiaires, sur la route. Pour [illegible] informations s'adresser à [illegible]
13 janv JOHN HALL, [illegible]

PENDANT TOUT L'HIVER.
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.

Le vapeur FASHION, capitaine J. Martin, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les mardis à dix heures A. M. pour GRANDE PRAIRIE Et tous les vendredis, à dix heures A. M. pour le CANAL RAPPELET. S'adresser à bord au pied de la rue St-Louis, ou à
MAUNSEL WHITE & Co
Tout article de fret, qui n'aura pas été enlevé du bateau jusqu'au jour du départ sera emmagasiné chez A. PINAUD & Co.
4 nov—a 11, rue Toulouse

Deux voyages par semaine.

Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Fort [illegible] et intermédiaires, le vapeur G. L. DOSWELL, Capitaine A. Laroze, partira tous les mardis à 10 heures du matin et sera de retour et [illegible] lundi soir.

Pour le Canal Rappelet—Le D[oswell] partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet [illegible] ra cette navigation pendant toute la saison [illegible] S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis [illegible]
MINISTER & ANDERSON, 21 [illegible]
BRAND, ADAMS & [Co]
4nov 53, Vieille Levée

Pour la Havane—Le brick-goëlette P. SOULE, capitaine M Smith partira sous peu. Pour balance de fret ayant une partie de sa cargaison engagée, et passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché à la viande ou à TROISGROS & Co,
13 janv 26 Vieille Levée

POUR NEW-YORK—Paquebot de Stanton — Le navire [illegible] CHARLES, ca. Hillard ayant [illegible] partie de son chargement à bord [illegible] partira sous peu. Pour le reste de son fret [illegible] de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
J. W. STANTON & Co
15janv Enc Magasin et Lafayette

POUR BORDEAUX—Le navire paquebot régulier de 1re classe OSCAR capitaine A. Lalouey ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira du 5 au 10 février prochain. Pour complément de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
V & E MAIGNAN,
15jan 65, rue St Louis

Devant partir Jeudi 16 courant.
POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et de première classe LEONIDAS capitaine Jordan, ayant tout son chargement engagé, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le Marché au Poisson ou à H V BAXTER
[illegible] 79 rue Commune

Devant partir Jeudi 16 courant.
POUR LE HAVRE—Le navire paquebot régulier et de première classe HANCOCK, capitaine [illegible], ayant tout son chargement engagé partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage ayant de beaux emménagements supérieurs, s'adresser à bord au capitaine au pied de la rue Canal, 2me Municipalité, ou à
6janv H V BAXTER, 79 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire régulier et de première classe ARCADIA capitaine Conner, ayant presque tout son chargement engagé et pour le reste de 200 balles de coton, s'adresser à
H. V. BAXTER, 79, rue Commune
Pour passage ayant de beaux emménagements s'adresser à bord au capitaine au pied de la Deuxième Municipalité.

A VENDRE—La goëlette MEXICAINE, du port de [illegible] tonneaux, une des plus fines voilières de la marine des Etats-Unis [illegible] pour les voyages du Golfe, pouvant [illegible] presque neuve E J HART & CO,
31 déc 79, rue Tchoupitoulas

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier JOSEPH BADGER, capitaine [illegible], ayant presque tout son chargement partira sous peu. Pour le reste de 400 balles de coton, s'adresser à H V BAXTER, 79 Commune
Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, pointe 17 de municipalité. 18déc

Pour Baltimore—La barque fine voilière RAINBOW, capt. Lantaro ayant la plus grande partie de son chargement engagée Pour fret de l'équivalent de 150 balles, ou passage, s'adresser à bord en face du pont au No 5 Deuxième Municipalité, ou à J W STANTON & Co
[illegible] Encoignure Magasins et Lafayette

Pour Liverpool—Le beau paquebot FRANCIS P SAGE, capitaine W H Reid, ayant une plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la Deuxième Municipalité ou à
J. W. STANTON & C
17 déc Encoignure Magasins et Lafayette

Aux habitans sucriers et aux marchands de bois

J'AI à vendre à l'amiable, à des termes faciles, je m'occupe de terre, situé en [illegible] où l'on se trouve une jolie [illegible] &c., à la paroisse de Baton-Rouge, à quelques milles au-dessous de cette ville. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. A. BEARD, Encanteur
7nov Arcade de Banks

Fabricants de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co,
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11 nov

Marchandises pour les Marchés Mexicains et Californiens.

DE FOREST & CO, marchands commissionnaires, rue de la Douane, offrent à vendre à des conditions libérales,

Indiennes anglaises 4/4, ayant droit au drawback.
50 douzaines bas de soie manufacturés
1 caisse rubans espagnols assortis,
1 do cravattes de Barcelonne,
4 colis dentelles espagnoles,
1 caisse soie noire, unie, à dessin et à raies.

AUSSI—Un grand assortiment d'indiennes, cotonnades, cotonnade, dessus de meubles, de couleur, noire et assorties.

AUSSI—20 caisses mousseline suisse et robes de divers genres;
100 caisses bottes et souliers des manufactures.
17déc

En débarquement du navire Huguenot, du Havre à vendre en gros et en détail, à la pharmacie [illegible], encoignure Douane et Dauphine, Essence extraite de Reynolds, pour détacher les tissus de soie, laine, velours, cachemire, etc. etc; flacons à eau forte, bouches longs, pour essayer les pièces de monnaie; bouts de biberons, en tétine de vache pouvant s'adapter à toutes espèces de bouteilles, seringues en os et ivoire, pour injections dans l'oreille; appareils [illegible] nouveaux, fonctionnant seuls (nouveau système) [illegible] de Roge, au citrate de magnésie; [illegible] cachets ou mouches de Milan, pois [illegible] garou, de Leperdriel et Frigerio, stéthoscopes en cèdre, de Laennec et autres, fécule de pommes de terre pour usage culinaire, très fraîche, dragées de Lactate de fer, de Gelis et Conté; pilules ferrugineuses de Vallet; plaques à cautères, mèches argentées, de Leperdriel; grains de santé du Dr Franck véritables; sirop anti-phlogistique de Briant, sirop pectoral de Lamouroux; pâtes pectorales de Nafé d'Arabie, de Mou de Veau, de Regnault, de jujubes, de guimauve et de réglisse; pilules purgatives de Leroy, pharmacie Bancard & Signoret, purgatif et vomi-purgatif de Leroy; huile d'amandes douces EXTRA FINE; alcoolature d'Aconit, de la pharmacie Béral; sirop de Digitale de Labelonye, sirop de pointes d'asperges de Johnson; Elixir anti glaireux, du Dr. Guillié. Un grand assortiment de parfumerie de choix; bandages, lancettes, clysopompes, seringues, balances, etc, etc; encre bleue, noire et rouge, papier, plumes, crayons, etc, etc.
E. E. MOUGIN, Pharmacien, encoignure Dauphine et Douane. 1erdé—

Pour la santé des Enfants en bas-âge.
SIROP DE DENTITION
ANTI-CONVULSIF,
Du Docteur DELABARRE.

L'application de ce Sirop sur les gencives des enfants qui souffrent pour faire leurs dents, les calme immédiatement, facilite la sortie de ces organes et par conséquent les préserve des convulsions.

UN moyen thérapeutique infaillible pour soulager les souffrances occasionnées aux enfants par la pousse des premières dents, manquait à la science.

L'invention du *Sirop de Dentition* est un grand progrès et un véritable bienfait pour l'humanité, car il a comblé une lacune entièrement importante.

A sa puissante vertu calmante pour les gencives, le *Sirop de Dentition* joint le précieux avantage de les ramollir et de les entretenir dans un état de souplesse parfait, qui permet toujours aux dents de les traverser sans difficulté, ce qui rend l'emploi des instruments tranchants désormais inutile.

C'est le meilleur remède contre les aphtes et le muguet.

Une instruction accompagnant chaque bouteille donne la manière d'employer le *Sirop de Dentition*.

Un dépôt est établi chez
L. PINAC, Pharmacien,
[illegible] Encoignure Dauphine et d'Orléans

$5800 Cigares de la Havane, de toutes qualités et des meilleures marques [illegible] en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par D BOUNIO Jr,
[illegible] 34 rue Gravier